

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 12 octobre 2026

Délibération CA n° 202610-7

DÉLIBÉRATION

APPROBATION DE LA NOMINATION DE LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DOCTORALE NORMANDIE HUMANITÉS (ED 558 NH)

*Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles L.715-1 et L.715-2 ;
Vu le décret n°2014-1673 du 29 décembre 2014 modifié relatif à la Communauté d'Universités et d'Établissements Normandie Université ;
Vu la délibération CA N° 201407-02 du 2 juillet 2014 portant approbation des statuts de Normandie Université ;
Vu la délibération CA N° 202209-02 du 26 septembre 2022 portant approbation des statuts modifiés de Normandie Université ;
Vu la délibération CA N°202307-02 du 3 juillet 2023 portant élection de Ronan CONGAR en qualité de Président de Normandie Université ;
Considérant la présentation de la nomination de la Directrice de l'École Doctorale Normandie Humanités.*

Article 1 :

Dans le cadre de la délivrance conjointe du doctorat avec les établissements co-accrédités, entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2023, la ComUE Normandie Université est accréditée pour cinq ans, en délivrance conjointe avec les Universités de Caen, du Havre et de Rouen, à délivrer le diplôme de doctorat dans le cadre de l'École Doctorale Normandie Humanités (arrêté ministériel du 4 juillet 2023 accréditant la ComUE Normandie Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux).

Le conseil de l'École Doctorale Normandie Humanités (ED 558 ENH), réuni en date du 30 juin 2026, a élu à l'unanimité la Directrice suivante :

- Madame Anne DE MATHAN, Directrice

Article 2 :

La présente délibération sera transmise à la Rectrice de l'académie de Normandie. Elle sera publiée, conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire, sur le site internet de Normandie Université.

Le Conseil d'Administration approuve la nomination de Madame Anne DE MATHAN en qualité de Directrice de l'École Doctorale n°558 Normandie Humanités (ED 558 NH)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 12 octobre 2026

Délibération CA n° 202610-7

Résultats des votes – Nombre de votants : 29
Pour : 20
Abstention : 3
Contre : 0
Bulletins blancs : 0
Ne prend pas part au vote : 6
<i>Votes via l'outil Balotilo</i>

Adoptée en Conseil d'Administration le 12 octobre 2026,

Le Président de Normandie Université,

Ronan CONGAR

